

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION  
EN EAU POTABLE DE LA REGION DE TOURNAN  
BP70024 - 77221 TOURNAN CEDEX**

**E-mail : [eaupotable.regiontournan1@orange.fr](mailto:eaupotable.regiontournan1@orange.fr)**

**☎ 01.64.07.31.04**

**Fax 01.64.07.86.33**



**POUR AFFICHAGE**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
COMITE SYNDICAL du 26 MARS 2019**

Etaient présents :

Monsieur Guy USSEGLIO-VIRETTA, Président ; Monsieur J. Marc CHANUSSOT, Délégué titulaire CC Brie des Rivières & Châteaux (Courquetaine) ; Madame Daizy LUCZAK, déléguée titulaire CC Brie des Rivières & Châteaux (Courquetaine) ; Madame M. Josée BRAMS, déléguée suppléante CC Brie des Rivières & Châteaux (Courquetaine) ; Monsieur Jean-Claude OMNES, délégué suppléant CC Brie des Rivières & Châteaux (Courquetaine) ; Monsieur Denis RENAUDET, délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; Madame Dominique PORTE, déléguée suppléante de Gretz-Armainvilliers ; Monsieur Gérard BAILLY, délégué titulaire de Liverdy-en-Brie – 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Claude CHATAIN, délégué titulaire de Liverdy-en-Brie ; Monsieur Patrick BONNIN, délégué titulaire de Presles-en-Brie – 1<sup>er</sup> Vice-Président ; Madame Florence BONNY, déléguée titulaire de Presles-en-Brie ; Monsieur Pascal FOLLIOU, délégué titulaire de Tournan-en-Brie ; Monsieur Alain SONTOT, délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; Monsieur Yves DUBENT, délégué titulaire de Châtres ; Monsieur Eric TOURNEBOEUF, délégué suppléant de Châtres ; Monsieur Patrick ROSSILLI, délégué titulaire de Fontenay-Trésigny – 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Michel PRUDON, délégué titulaire de Courpalay ; Monsieur Jean-Claude MERAKCHI, délégué titulaire de la Chapelle-Iger ; Madame Corinne PERROTEAU, déléguée titulaire de Mortcerf ; Monsieur Elie STEVANCE, délégué suppléant de Courtomer ; Monsieur Marc CUYPERS, délégué titulaire du SIAEP de la Houssaye en Brie – 4<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Frédéric POUPINOT, délégué suppléant Siaep de la Houssaye en Brie

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Etaient invités :

Madame Evelynne PAGES, Trésor Public (absente) ; Monsieur Julien LAEMMEL, Sté SUEZ, (présent).

Absents excusés :

Monsieur Joël CHAUVIN, délégué titulaire d'Hautefeuille ; Monsieur Emmanuel ANTHOINE, délégué titulaire CC Brie des Rivières & Châteaux (Chaumes-en-Brie).

**Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h15.**

**Point 1 – CR DU 08/03/2018**

Le compte rendu du Comité Syndical du 25 février 2019, ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

**Point 2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Le Président quitte la séance (18h25). Le compte administratif 2018 est présenté à l'assemblée par Monsieur Jean-Claude OMNES, doyen de l'assemblée.

Après délibération, le compte administratif 2018, ne faisant l'objet d'aucune remarque, est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

**Point 3 - COMPTE DE GESTION 2018**

Le Président réintègre la séance (18h28) et présente à l'assemblée le compte de gestion 2018.

Après délibération, le compte de gestion 2018, ne faisant l'objet d'aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

... / ...

#### **Point 4 – AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Président informe l'assemblée que les résultats 2018 seront affectés au BP 2019 de la manière suivante :

- Excédent d'investissement : 917 828.59 € au compte 001
- Excédent de fonctionnement : 1 060 426.79 € au compte 002

Après en avoir délibéré, cette affectation au Budget Primitif 2019 est approuvée à l'unanimité.

#### **Point 5 – BUDGET PRIMITIF 2019**

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe et à l'article 2313-1 du CGCT, une note de présentation, brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles du SMIAEP a été jointe au BP 2019.

Une présentation de budget primitif 2019 est faite conjointement par le Président et le Bureau Conseils (Sté LEXFIS) en la personne de Monsieur A. Lang aux Membres du Comité.

Il en ressort que le budget primitif 2019 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement de 2 155 264.92 €
- Section d'investissements de 2 670 356.69 €

Le Président informe l'assemblée que, suite à un résultat d'investissement reporté, pour les communes historiques (2018), de 884 049.00 € des travaux sont envisagés, pour ces Communes en 2019 pour un montant total de 1 016 600.00 €. Ces travaux comprennent des travaux de sectorisation à hauteur de 470 000.00 € ; des travaux de canalisations sur la D10 à hauteur de 100 000.00 € et des travaux à la Motte Champrose à hauteur de 170 000.00 €.

Pour les Communes de la Brie Centrale, le Président informe l'assemblée que la dette est totalement stabilisée. Celle-ci, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, se monte à 4 924 593.00 €.

La marge d'autofinancement nette, positive à concurrence de 963 474.00 € après reprise des excédents d'exploitation, participera au financement des travaux de sectorisation des communes historiques ainsi que des travaux d'optimisation des ouvrages de l'interconnexion de la Brie Centrale.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, adopte le budget 2019 ainsi présenté à l'unanimité.

#### **Point 6 – PARTICIPATIONS DES COMMUNES DE LA BRIE CENTRALE**

Lors du débat d'orientation budgétaire du 25 février 2018 il a été décidé de maintenir le montant des participations des communes de la Brie Centrale à l'identique des années 2018 et 2017. La participation globale des communes est donc arrêtée pour l'année 2019 au montant de 520 000.00 €. Le montant de cette participation est adopté à l'unanimité.

#### **Point 7 – CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN**

Le Président informe qu'en raison de futurs dossiers techniques à instruire, des demandes de subvention à établir, du suivi des chantiers travaux à venir, il est nécessaire que le Syndicat se dote d'une compétence technique. Pour ce faire, il convient donc de créer un emploi non permanent de technicien pour un accroissement temporaire d'activités. Les membres ont accepté à l'unanimité cette création de poste.

#### **Point 8 – SORTIES D'INVENTAIRE**

Conformément à la M49 le Syndicat peut retirer de son inventaire des biens détruits ou mis hors d'usage.

Le montant total des biens à retirer se monte à 18 622.43 €. Les biens sur cette liste sont acceptés et leur retrait est voté à l'unanimité.

#### **Point 9 – QUESTIONS DIVERSES**

Le Président demande Monsieur Julien LAEMMEL, Sté SUEZ, de faire un point sur la fuite importante qui s'est produite dans l'après-midi du 26/03/2019 sur le réseau AEP/IDI sur la canalisation de diamètre 400 à Presles en Brie le long de l'interconnexion TGV lors de travaux de terrassement en cours pour une implantation de clôture. Ce problème impacte aussi la défense incendie car le château d'eau ne sera plus alimenté. Monsieur LAEMMEL précise que ses équipes sont sur le pont ainsi que le Smiaep depuis la fin de l'après-midi et qu'ils prévoient un rétablissement dans la soirée.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président clôture la séance à 19h14.